



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2025-462

PUBLIÉ LE 9 SEPTEMBRE 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2025-09-05-00002 - Arrêté n° 2025-027 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-034 du 3 juin 2022 SDSDU modifié ^{??} fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne (7 pages)	Page 3
R32-2025-09-05-00003 - Arrêté n° 2025-028 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de l'Aisne (6 pages)	Page 10
R32-2025-09-04-00015 - Arrêté n° 2025-042 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-035 du 8 juin 2022 SDSDU modifié fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de Métropole-Flandres (7 pages)	Page 16
R32-2025-09-04-00016 - Arrêté n° 2025-043 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié ^{??} fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de Métropole-Flandres ^{??} (6 pages)	Page 23

**Arrêté n° 2025-027 SDSDG modifiant l'arrêté n° 2022-034 du 3 juin 2022 SDSDU modifié
fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9 et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-034 du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les modifications du règlement intérieur du conseil territorial de santé de l'Aisne approuvées en date du 17 mars 2023 ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 - L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-081 SDSU du 28 novembre 2022 modifié susvisé est modifié comme suit :

Présidence :

Marc LONNOY n'assume plus la fonction de Président de cette instance.

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

Marc LONNOY est supprimé de la composition de cette instance.

Nicolas GAULIER, SYNERPA, titulaire en remplacement de Florence KOVAC.

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d2) Représentants des autres professionnels de santé

Karine BOITEL, titulaire, est supprimée de la composition de cette instance.

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

Olivier DEVRON, titulaire, est supprimé de la composition de cette instance.

h) Représentant des autres ordres des professions de santé

Anne MARQUAIS, Conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, titulaire

Alice LEJEUNE, Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes, titulaire

Armelle BOUCHER, Conseil de l'Ordre des Sages-Femmes, suppléante

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Christine COFFIN est supprimée de la composition de cette instance.

Article 2 - La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 - Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 5 septembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Gwen Marqué

ANNEXE
Tableau de composition du CTS de l'Aisne

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Présidence : Missions de président assurées par le Vice-Président (Christian VANNOBEL)

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne – Prémontré (FHF)	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St Quentin (FHF)
2	Éric LAGARDÈRE - Centre Hospitalier de Soissons (FHF)	Julien DUPAIN - Centre Hospitalier de Laon (FHF)
3	Rémi PIOT – Hôpital privé St Claude de Saint-Quentin – (FHP)	Éric PETIT - Hôpital de Villiers Saint Denis (FEHAP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Zakaria LAYA - Président CME du CH de Saint-Quentin (FHF)	Éloi GOULLIEUX, Président CME du CH de Laon (FHF)
5	Djoudi NAIT AMARA - Président CME de l'EPSMD de l'Aisne (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
6	Maud PERCQ - Présidente CME Clinique de la Roseaie Soissons - (FHP)	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephase (GEPSo)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
8	<i>En attente de désignation</i> (NEXEM) (nouveau)	Frédéric HYACINTHE - APEI les 2 Vallées (NEXEM)
9	Jérôme COUSTENOBLE - Maison de retraite Saint Vincent de Paul à Origny en Thiérache (FEHAP-URIOPSS)	Bertrand DUFERME - Foyer de Vie "La Tour de Rocourt" à Saint-Quentin – APF France Handicap (FEHAP)
10	Nicolas GAULIER - Résidence Bellevue à Saint-Gobain (SYNERPA) (nouveau)	Dominique VILLA - Association d'aide et de garde à domicile de l'Aisne - AAGDA (URIOPSS)
11	Catherine CHARLES-ALFRED - EHPAD Les Tilleuls à Château-Thierry (FHF)	Christine DEHOUX - HINOVE (FHF)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Stéphanie CORMIER - CPIE de l'Aisne	Daniel COPPIN - Les Francas de l'Aisne
13	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
14	Caroline PAUWS - SATO Picardie	Murielle HYACINTHE - AMSAM (URIOPSS HDF)

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Aimeric LEFETZ	Christine SCHLICK-LEFETZ
16	Abdelouahab ZARAA	Philippe TREHOU
17	Charles GODDAERT	<i>En attente de désignation</i>

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Christophe LEMAN - URPS Chirurgiens-dentistes	Fabienne RAMPENBERG - URPS Pharmaciens
19	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Fabrice KAZEK - URPS Orthophonistes
20	Vincent MOREAU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	<i>En attente de désignation</i> URPS Sages-Femmes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	Julien MONJE – SAPIR-IMG	Jérôme DELÉCRIN – BIP
----	--------------------------	-----------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Claire INGELAERE - MSP la Faiencerie de Sinceny (FEMAS HDF)	Laura DUQUENNE - MSP la Faiencerie de Sinceny
23	Alexandra MESSIASSE - Association Laonnoise de Soins (URIOPSS)	Ingrid VRAND - Association Laonnoise de Soins (URIOPSS)
24	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Isabelle SEGALL, DAC Appui Santé Aisne

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Jean-Michel DUCROCQ - CPTS Nord Aisne	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------------------------------	----------------------------------

f3) Des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Céline CHERY - FNEHAD	Louis TEYSSIER - FNEHAD
----	-----------------------	-------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Damien LECUYER	Emmanuelle LECUYER
----	----------------	--------------------

Représentants des autres ordres des professions de santé :

Représentant de l'ordre des Infirmiers

29	Isabelle GUYARD	Noëlla FRITTE
----	-----------------	---------------

Représentant de l'ordre des Pharmaciens

30	Florian PONTHEUX	Caroline TEMPLEMENT
----	------------------	---------------------

Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes

31	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

32	Anne MARQUAIS (nouveau)	En attente de désignation
----	-------------------------	---------------------------

Représentant de l'ordre des Pédiçures-Podologues

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

34	Alice LEJEUNE (nouveau)	Armelle BOUCHER (nouveau)
----	-------------------------	---------------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Brahim KROUCHI - UFC Que Choisir HDF	Jean-Luc QUENNELLE - UFC Que Choisir HDF
36	Frédéric BORTOLI - UDAF de l'Aisne	Christine FOREST - UDAF de l'Aisne
37	Bernard COLAS - UNAPEI	Anny PIGNIGNOLI - UNAPEI
38	Laurence BOURGEOIS - UNAFAM	Michèle CHEVALLIER - UNAFAM
39	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT – Fibromyalgie SOS
40	Jean-Marc DE LIMA - FNAR	Jean-PERROT - FNATH

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

41	Gisèle RIGAUT - CDCA de l'Aisne - PA	Nelly GOUJON - CDCA de l'Aisne - PA
42	Didier DEPOND - CDCA de l'Aisne - PA	Jean-Bernard LACHAMBRE - CDCA de l'Aisne - PA
43	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
44	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

45	Eric DONNAY	Christophe COULON
----	-------------	-------------------

b) Représentant du conseil départemental de l'Aisne

46	Yann ROJO	Michèle FUSELIER
----	-----------	------------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

47	En attente de désignation (nouveau)	Caroline PILON, Adjointe au Chef de service PMI
----	-------------------------------------	---

d) Représentant des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

48	Olivier CAMBRAYE, Communauté de Communes Thiérache du Centre	Béatrice BERTEAUX, Communauté d'agglomération du Saint Quentinnois
49	Carole DEVILLE-CRISTANTE - GrandSoissons Agglomération	En attente de désignation

e) Représentant des communes

50	Martine BRICOT - Maire de Pancy Courtecon	Alain LORAIN - Maire de La Selve
51	Christian VANNOBEL - Maire de Sissonne	Carole RIBEIRO - Maire de Couvron et Aumencourt

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat**

52	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Jeanne-Marie LEGRAND - MSA de Picardie	Philippe CANIVET - CAF de l'Aisne
54	Alain ARNEFAUX - CPAM de l'Aisne	Delphine MERMER - CARSAT

Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	Jean-Claude SIMON (Mutualité française)	<i>Pas de suppléance</i>
56	Jean-François BOUTELEUX	<i>Pas de suppléance</i>

Parlementaires :

Les 5 députés et les 3 sénateurs du département de l'Aisne

Arrêté n° 2025-028 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de l'Aisne

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-034 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les modifications du règlement intérieur du conseil territorial de santé de l'Aisne approuvées en date du 17 mars 2023 ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Aisne ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition du bureau est modifié comme suit :

Présidence :

Marc LONNOY n'assume plus la fonction de Président du CTS de l'Aisne. A ce titre, il n'est plus membre de droit du bureau.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-051 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

Au titre du collège 1 :

1b : Marc LONNOY est supprimé de la composition de cette commission.

Au titre du collège 3 :

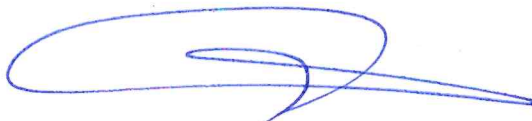
Christine COFFIN est supprimée de la composition de cette commission.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 5 septembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

A blue ink signature, appearing to be 'Gwen Marqué', written in a cursive style.

Gwen Marqué

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE**Composition du bureau****Tableau de composition****Membres de droit :**

1	Présidence	Missions assurées par le Vice-Président
2	Vice-président	Christian VANNOBEL
3	Président de la commission territoriale en santé mentale	Djoudi NAIT AMARA
4	Vice-président.e de la commission territoriale en santé mentale	Laurence BOURGEOIS
5	Président de la commission territoriale des usagers	Philippe DAIN
6	Vice-présidente de la commission territoriale des usagers	Laurence BOURGEOIS

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

7	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne - Prémontré (FHF)	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St Quentin (FHF)
8	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephese (GEPSo)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
9	Charles GODDAERT	<i>En attente de désignation</i>
10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Au titre du collège 2 :

11	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
----	---	--------------------------------------

Au titre du collège 3 :

12	Yann ROJO	Michèle FUSELIER
----	-----------	------------------

Au titre du collège 4 :

13	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Président : Djoudi NAIT AMARA
Vice-présidente : Laurence BOURGEOIS

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Laurent BARRET - EPSMD de l'Aisne – Prémontreé (FHF)	Christophe BLANCHARD - Centre Hospitalier de St Quentin (FHF)
2	Djoudi NAIT AMARA - Président CME de l'EPSMD de l'Aisne (FHF)	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

3	Jérôme PASSICOUSSET - Groupe Ephase (GEPSo)	Edwige DECOMBLE - AED Sissonne (URIOPSS)
4	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Frédéric HYACINTHE - APEI les 2 Vallées (NEXEM)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	Caroline PAUWS - SATO Picardie	Murielle HYACINTHE - AMSAM (URIOPSS HDF)
---	--------------------------------	--

d) Représentants les professionnels de santé libéraux

6	Aimeric LEFETZ – URPS Médecins Libéraux	Christine SCHLICK-LEFETZ– URPS Médecins Libéraux
7	Vincent MOREAU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	<i>En attente de désignation</i> URPS Sages-Femmes

e) Représentant des internes en médecine

8	Julien MONJE – SAPIR-IMG	Jérôme DELÉCRIN – BIP
---	--------------------------	-----------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Claire INGELAERE - MSP la Faïencerie de Sinceny (FEMAS HDF)	Laura DUQUENNE - MSP la Faïencerie de Sinceny
10	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Céline CHERY - FNEHAD	Louis TEYSSIER - FNEHAD
----	-----------------------	-------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Damien LECUYER	Emmanuelle LECUYER
----	----------------	--------------------

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Laurence BOURGEOIS - UNAFAM	Michèle CHEVALLIER - UNAFAM
14	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT – Fibromyalgie SOS
15	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
16	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Caroline PILON, Adjointe au Chef de service PMI
18	Olivier CAMBRAYE, Communauté de Communes Thiérache du Centre	Béatrice BERTEAUX, Communauté d'agglomération du Saint Quentinnois
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
21	Jeanne-Marie LEGRAND – MSA de Picardie	Philippe CANIVET – CAF de l'Aisne

Parlementaires : Pascale GRUNY, Sénatrice

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L' AISNE
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Président : Philippe DAIN
Vice-Présidente : Laurence BOURGEOIS

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
2	Stéphanie CORMIER - CPIE de l'Aisne	Daniel COPPIN - Les Francas de l'Aisne
3	Vincent MOREAU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes	<i>En attente de désignation</i> URPS Sages-Femmes

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Frédéric BORTOLI - UDAF de l'Aisne	Christine FOREST - UDAF de l'Aisne
5	Laurence BOURGEOIS - UNAFAM	Michèle CHEVALLIER - UNAFAM
6	Isabelle CLUET - APAJH	Michel VEREPT - Fibromyalgie SOS
7	Didier DEPOND - CDCA de l'Aisne - PA	Jean-Bernard LACHAMBRE - CDCA de l'Aisne - PA
8	Marie-Christine PHILBERT - CDCA de l'Aisne - PH	Bruno WOZNIAK - CDCA de l'Aisne - PH
9	Philippe DAIN - CDCA de l'Aisne - PH	Sophie VELY - CDCA de l'Aisne - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Eric DONNAY - Conseil régional	Christophe COULON - Conseil régional
11	Martine BRICOT - Maire de Pancy Courtecon	Alain LORAIN - Maire de La Selve

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Alain ARNEFAUX - CPAM de l'Aisne	Delphine MERMER - CARSAT
----	----------------------------------	--------------------------

**Arrêté n° 2025-042 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-035 du 8 juin 2022 SDSDU modifié fixant
la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de Métropole-Flandres**

LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-035 SDSDU du 8 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-035 SDSU du 8 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

Laurent DELABY, suppléant de Cécile GOZE, est supprimé de la composition de cette instance.

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Jean-Laïd OUREIB, titulaire, est supprimé de la composition de cette instance.

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

Yannick MORTAIN, titulaire, NEXEM.

Kareen MONNIER, titulaire, NEXEM, en remplacement de Pascaline CAUVET.

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Stéphane ROUTIER, CMAO de Lille (URIOPSS Hauts-de-France), titulaire.

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé :

Virginie BRIEDEN, titulaire, est supprimée de la composition de cette instance.

1h) Représentant des ordres des professions de santé

Nicolas MILLEVILLE, Conseil de l'Ordre des Infirmiers, titulaire en remplacement de Nathalie BARTKOWSKI.

Marie LEMORT, Conseil de l'Ordre des Infirmiers, suppléante de Nicolas MILLEVILLE.

Christine LE MASSON-PARIS, Conseil de l'Ordre des Sages-femmes, titulaire

Anaïs HUGUET-BOUILLET, Conseil de l'Ordre des Sages-femmes, suppléante

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Anne HUC, titulaire, est supprimée de la composition de cette instance.

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

Emilie MAMCARZ, suppléante, est supprimée de la composition de cette instance.

Article 2 – La version consolidée de la composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 4 septembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a long horizontal stroke and a vertical line extending downwards.

Gwen Marqué

ANNEXE
Tableau de composition du CTS de Métropole-Flandres

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Président : Nicolas LEFEBVRE

Vice-Président : Franck SPICHT

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Cécile GOZE - Polyclinique de Grande-Synthe (FEHAP)	En attente de désignation (FEHAP) (nouveau)
2	Samy BAYOD - CH de Dunkerque (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF)
3	Emmanuel DECHIROT – Pôle Lille Métropole RAMSAY (FHP)	Christophe SADOINE - Clinique de la Mitterrie à Lomme (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Patrice SCHUMACKER - Président CME Centre L'Espoir à Lille (FEHAP)	Jacques CHEVALIER - Président CME Hôpital St-Philibert à Lille, GHICL (FEHAP)
5	En attente de désignation (FHF) (nouveau)	En attente de désignation (FHF)
6	Jean-Marc CATESSON - Président CME Groupe Pont Saint-Vaast (FHP)	Gabriel MOTA - Président CME - Clinique Les Peupliers à Villeneuve d'Ascq (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

7	Joël DECAT – ANAJI (FEHAP)	Marie-Laure LEBLANC Association VISA - FEHAP)
8	Séverine LABOUE - CH de Loos-Haubourdin (FHF)	Claudine GRAVER - EHPAD Résidence Les Aulnes (Hem) (FHF)
9	Frédéric PILON - Autismes et familles (URIOPSS HDF)	En attente de désignation (UNAPEI)
10	Yannick MORTAIN – Papillons blancs de Dunkerque (NEXEM) (nouveau)	Hélène LEMAIRE – UNA du Nord (UNA HDF)
11	Kareen MONNIER – AFEJI Hauts-de-France (NEXEM) (nouveau)	Estelle DUCREUX - Résidence Harmonie (SYNERPA)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Josseran FLOCH - Espace Santé du Littoral	Ivan DELAUNAY - ALEFPA (NEXEM)
13	Stéphane ROUTIER – CMAO de Lille (URIOPSS HDF) (nouveau)	Benoît DURIEUX - Pôle hébergement insertion responsabilisation de l'association Solfa (URIOPSS HDF)
14	Karine TOP - URCPIE Hauts-de-France	En attente de désignation

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Frédéric COUTTENIER	Bertrand DEMORY
16	Maxime BALOIS	Patrick CHASTANET
17	Bénédicte VERMOOTE	Arnaud ALLUIN

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Grégory TEMPREMAN - URPS Pharmaciens	Sophie LECOURT – URPS Sages-femmes
19	Amélie DRYEPONDT - URPS Masseurs- Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
20	<i>En attente de désignation</i>	Valérie DEMARECAUX - URPS Pédicures-podologues

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Elise DEBRUYNE - MSP Kruysbellaert Dunkerque (FEMAS HDF)	Sylvain DERENSY - MSP Steenvoorde (FEMAS HDF)
23	Betty BRETTEL - Centre de soins Domisoins (URIOPSS HDF)	Michèle POHIER - Centre de santé de Lille Sud (URIOPSS HDF)
24	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	Valérie BOULANGUÉ, DAC Appui Santé des Flandres

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Souliman SERBOUT - CPTS BBH Bourbourg Bergues Hondschoote	Arnaud VERGOOTE – CPTS Littoral en Nord
----	--	---

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Pierre HAGNERE - FNEHAD	Philippe HOUZET - FNEHAD
----	-------------------------	--------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Nu Huyen Tran TRINH	Patrick LEROUGE
----	---------------------	-----------------

Représentants des autres ordres des professions de santé :

Représentant de l'ordre des Infirmiers

29	Nicolas MILLEVILLE - Conseil de l'ordre des infirmiers (nouveau)	Marie LEMORT - Conseil de l'ordre des infirmiers (nouveau)
----	---	---

Représentant de l'ordre des Pharmaciens

30	Fabrice MITOUMBA	Laurence RANDOUX
----	------------------	------------------

Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes

31	André-François DUCHATELET	Marie-Suzanne DELOBEL
----	---------------------------	-----------------------

Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

32	Jean-Marc LASCAR	Alain LAUER
----	------------------	-------------

Représentant de l'ordre des Pédicures-Podologues

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

34	Christine LE MASSON-PARIS (nouveau)	Anaïs HUGUET-BOUILLET (nouveau)
----	-------------------------------------	---------------------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :**a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Jean-Pierre STROBBE - Les feux follets	Michel VEREPT - Fibromyalgie SOS
36	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
37	Nicolas LEFEBVRE - UNAFAM	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM
38	Bernard LECOMTE - UDAF du Nord	René FOYER - UDAF du Nord
39	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	Christophe FOURMEAU - AIDES
40	Marie-Thérèse BRACKENIER - FNAR	Annick LEGRAND - Au-delà du cancer

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

41	Francis LECHER - CDCA du Nord - PA	Véronique SCHOUPE - CDCA du Nord - PA
42	Christian BOURDON - CDCA du Nord - PA	René HUTTIN - CDCA du Nord - PA
43	Gérard LAMBERT - CDCA du Nord - PH	Muriel MALLART - CDCA du Nord - PH
44	Béatrice TORREZ - CDCA du Nord - PH	Kaci VANDERRIELE - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

45	Valérie SIX	Mady DORCHIES
----	-------------	---------------

b) Représentant du conseil départemental du Nord

46	Barbara COËVOËT	Yannick CAREMELLE
----	-----------------	-------------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

47	En attente de désignation (nouveau)	Carinne LAVALLEE
----	-------------------------------------	------------------

d) Représentants des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

48	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT – Cœur de Flandre Agglo
49	Stéphanie PORREYE - CCHF	En attente de désignation

e) Représentants des communes

50	Francine HAMEAU, adjointe au maire de Loos	Christian MATHON, Maire de Capinghem
51	Franck SPICHT, Maire de Zegerscappel	Pierre GRANDGENEVRE, Adjoint au Maire de Bailleul

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat**

52	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>
----	----------------------------------	--

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Thierry ORGAER - CPAM des Flandres	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai
54	Régis VERBECKE - MSA NPDC	Emeline TAUPE - CARSAT HDF

Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	Elisabeth LEBLANC (Mutualité française)	Pas de suppléance
56	Jean-Luc DEHAENE	Pas de suppléance

Parlementaires :

Les 13 députés situés sur le territoire de démocratie sanitaire de Métropole-Flandres et les 11 sénateurs du département du Nord

**Arrêté n° 2025-043 SDSDG modifiant l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié
fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé
de Métropole-Flandres**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-035 SDSDU du 8 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de Métropole-Flandres ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition du bureau est complété comme suit :

Au titre du collège 1 :

Laurent DELABY, suppléant de Cécile GOZE, est supprimé de la composition du bureau.

Virginie BRIEDEN, titulaire, est supprimée de la composition du bureau.

Article 2 – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-059 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

Au titre du collège 1a

Jean-Laïd OUREIB, titulaire, est supprimé de la composition de cette commission.

Au titre du collège 1b

Kareen MONNIER, titulaire, NEXEM, en remplacement de Pascaline CAUVET.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 4 septembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
Le directeur de la stratégie et des territoires,**



Gwen Marqué

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES**Composition du bureau****Tableau de composition**

- | | | |
|---|---|----------------------------------|
| 1 | Président | Nicolas LEFEBVRE |
| 2 | Vice-président | Franck SPICHT |
| 3 | Président de la commission territoriale en santé mentale | <i>En attente de désignation</i> |
| 4 | Président de la commission territoriale des usagers | Josseran FLOCH |

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	Samy BAYOD - CH de Dunkerque (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF)
6	Cécile GOZE - Polyclinique de Grande-Synthe (FEHAP)	<i>En attente de désignation (FEHAP) (nouveau)</i>
7	Amélie DRYEPONDT - URPS Masseurs - Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
8	<i>En attente de désignation (FEHAP) (nouveau)</i>	Valérie BOULANGUÉ, DAC Appui Santé des Flandres

Au titre du collège 2 :

9	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
---	--	--

Au titre du collège 3 :

10	Stéphanie PORREYE - CCHF	<i>En attente de désignation</i>
----	--------------------------	----------------------------------

Au titre du collège 4 :

11	Thierry ORGAER - CPAM des Flandres	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai
----	------------------------------------	--

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Président : *En attente de désignation*

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Samy BAYOD - CH de Dunkerque (FHF)	Bruno GALLET- EPSM Lille Métropole, EPSM Agglomération Lilloise, EPSM Val de Lys Artois (FHF)
2	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

3	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
4	Kareen MONNIER – AFEJI Hauts-de-France (NEXEM) (nouveau)	Estelle DUCREUX - Résidence Harmonie (SYNERPA)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

5	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
6	Karine TOP - URCPH Hauts-de-France	<i>En attente de désignation</i>

d) Représentants les professionnels de santé libéraux

7	Amélie DRYEPONDT - URPS Masseurs-Kinésithérapeutes	Christophe HACOT – URPS Biologistes
---	--	-------------------------------------

e) Représentant des internes en médecine

8	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
---	----------------------------------	----------------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

9	Betty BRETTEL - Centre de soins Domisoins (URIOPSS HDF)	Michèle POHIER - Centre de santé de Lille Sud (URIOPSS HDF)
10	Souliman SERBOUT - CPTS BBH Bourbourg Bergues Hondschoote	Arnaud VERGOOTE – CPTS Littoral en Nord

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

11	Pierre HAGNERE - FNEHAD	Philippe HOUZET - FNEHAD
----	-------------------------	--------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

12	Nu Huyen Tran TRINH	Patrick LEROUGE
----	---------------------	-----------------

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
14	Nicolas LEFEBVRE - UNAFAM	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM
15	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	Christophe FOURMEAU – AIDES
16	Béatrice TORREZ - CDCA du Nord - PH	Kaci VANDERRIELE - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT – Cœur de Flandre Agglo
18	Stéphanie PORREYE - CCHF	<i>En attente de désignation</i>
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
21	Thierry ORGAER - CPAM des Flandres	Patrick DELCOURT - CPAM de Lille-Douai

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE METROPOLE-FLANDRES
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Président : Josseran FLOCH

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
2	Josseran FLOCH - Espace Santé du Littoral	Ivan DELAUNAY - ALEFPA (NEXEM)
3	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Jean-Pierre STROBBE - Les feux follets	Michel VEREPT - Fibromyalgie SOS
5	Françoise VAN RECHEM - UFC Que Choisir Hauts-de-France	Gilbert PETOUX - UFC Que Choisir Hauts-de-France
6	Lahanissah ABED-MADI - APF France Handicap	Christophe FOURMEAU – AIDES
7	Marie-Thérèse BRACKENIER - FNAR	Annick LEGRAND - Au-delà du cancer
8	Francis LECHER - CDCA du Nord - PA	Véronique SCHOUPPE - CDCA du Nord - PA
9	Gérard LAMBERT - CDCA du Nord - PH	Muriel MALLART - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Delphine CASTELLI - CUD	Sandrine KEIGNAERT – Cœur de Flandre Agglo
11	Stéphanie PORREYE - CCHF	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Régis VERBECKE - MSA NPDC	Emeline TAUPE - CARSAT HDF
----	---------------------------	----------------------------